

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Bourgmestre de La Louvière, Monsieur Jacques GOBERT, a pris connaissance de la communication générale diffusée par le Gouvernement fédéral suite à la tenue cet après-midi du Conseil national de Sécurité.

Celui-ci a donc décidé de maintenir le territoire en « phase 2 renforcée ».

Dans ce cadre, le Gouvernement fédéral a formulé une série de recommandations :

1. Le gouvernement conseille l'annulation des événements réunissant plus de 1.000 personnes à l'intérieur
2. Pas de fermeture des écoles, même si un cas positif y a été enregistré
3. Postposer les voyages scolaires
4. Favoriser le télétravail au sein des entreprises
5. Il est aussi conseillé aux entreprises de proposer des horaires flexibles aux travailleurs afin que les transports en commun ne soient pas "trop chargés".

Le Bourgmestre rappelle que les personnes fragilisées restent les plus exposées au COVID-19 et qu'il convient de prendre des mesures de protection particulières les concernant. Ces dernières devraient garder le domicile pour éviter tout contact avec le virus.

Dans le même ordre d'idée, il fait appel au sens des responsabilités de chacun pour que les personnes qui souffrent des symptômes de la maladie restent chez elles et n'exposent pas leurs contemporains à la maladie.

Ce jeudi, il participera à une réunion de coordination organisée par le Gouverneur du Hainaut, Monsieur Tommy LECLERCQ, et tiendra par la suite une cellule de sécurité sur le sujet.

Il fera le point ce jeudi après-midi et décidera des suites à donner aux célébrations du Laetare 2020. A ce stade, il confirme qu'aucune contre-indication n'empêche le déroulement normal des festivités carnavalesques.

Monsieur le Bourgmestre suit l'évolution de la situation de près, en collaboration avec les hôpitaux Louviérois et les services de secours. Pour l'heure, quatre cas lui ont été signalés sur le territoire, aucun ne réclamant d'hospitalisation.

Infos et FAQ : www.info-coronavirus.be

Le service communication